

Accident de train de Saint-Médard : vers un procès au mois d'avril

mercredi 6 décembre 2017, par [Thémis](#)

Le procureur a rendu son réquisitoire définitif dans le dossier de l'accident de Saint-Médard qui avait causé la mort de trois passagers en 2011, au nord de Rennes. Le juge d'instruction doit rendre son ordonnance début 2018.

Les dates ne sont pas officiellement arrêtées, mais le calendrier se précise. Le procès de l'accident de TER, au passage à niveau Saint-Médard, en octobre 2011, pourrait avoir lieu en avril prochain.

Le procureur a rendu le mois dernier son réquisitoire définitif et demande le renvoi devant le tribunal correctionnel du chauffeur du poids lourd, entré en collision avec le TER, de SNCF Mobilité (qui exploite les trains) et de Réseau Ferré de France.

Du 16 au 20 avril

Le document a été transmis aux parties. Le président du tribunal et le procureur indiquent que le procès pourrait se tenir sur une semaine, du 16 au 20 avril 2018. Cette date sera confirmée en début d'année lorsque le juge d'instruction aura rendu son ordonnance.

« Nous avons souhaité anticiper la programmation de ce dossier qui impose une organisation et un dispositif spécifique », rappelle le procureur Nicolas Jacquet. Je m'étais engagé à répondre dans les meilleurs délais à l'attente de l'ensemble des parties. » Sept ans après les faits, ce procès est attendu.

Trois passagers décédés

L'accident de TER s'était produit le mercredi 12 octobre 2011. Un TER, avec 161 passagers à bord, avait heurté un camion semi-remorque qui traversait les voies au passage à niveau.

Deux passagers du TER avaient été tués, un troisième avait succombé à ses blessures quelques jours plus tard. La collision avait fait des dizaines de blessés.

Passage à niveau fermé en 2020

Ce passage à niveau sera définitivement fermé d'ici avril 2020. Un viaduc de 240 mètres sera construit au nord de Saint-Médard : il permettra de franchir la voie ferrée, la rivière l'Ille ainsi qu'une zone humide.

Les piétons et les cyclistes pourront emprunter un passage souterrain qui sera aménagé par la SNCF sous le passage à niveau actuel.

Date : 06/12/17

Auteur : Ouest France

Source : Ouest France